

**Compte-rendu de la réunion de la commission communale
pour l'accessibilité aux personnes handicapées
du mercredi 3 septembre 2014 à 18 heures**

Présents : M. le Maire, MM. Henri SAINT JEAN, Jean-Noël MAGIS, Mmes Bernadette JOUGLEUX, Eliane NOBLIA, Eliane AIZPURU, M. Pantxo MICHELENA, Mme Yvette HEGUY.

Absents ou excusés : M. Jean-Jacques LASSUS, Mmes Maryannick HIRIGOYEN, Pascale LESPADÉ.

- Installation de la commission communale pour l'accessibilité aux personnes handicapées par M. le Maire, M. Vincent BRU.
- Nomination de M. Henri SAINT JEAN à la vice-présidence de la commission.
- L'analyse des résultats du baromètre de l'accessibilité pour la ville de Cambo, réalisée en avril 2014, a été présentée et discutée avec le directeur d'Handi 64, M. VERET, les représentants de l'association Signes libres, Mme Yvette HEGUY et M. Jean CAPDEVILLE, le lundi 7 juillet 2014 à la mairie de Cambo.

Ainsi, pour l'année 2014, nous avons obtenu la note globale de 15,52/30 contre 11,4/30 en 2013, nous plaçant à la 10^{ème} place sur 22 villes ayant répondu au questionnaire.

L'analyse montre que si nous sommes relativement bien adaptés pour les gens à mobilité réduite, nous sommes par contre très déficitaires pour l'adaptation aux handicaps sensoriels (malvoyants et malentendants).

Cette analyse sera reprise par la nouvelle commission lors de la prochaine réunion prévue le mardi 16 septembre 2014 à 18 heures, au cours de laquelle sera également établi un planning des différentes actions à mener pour tenter d'être le plus en phase possible avec la loi de 2005.